

Servcorp mise sur le bureau virtuel

Quels sont les avantages pour une entreprise d'opter pour ce type de solution ?

Les bureaux en centre d'affaires présentent l'avantage d'offrir une solution englobant tout ce dont une entreprise a besoin pour être opérationnelle, et ce de façon flexible et sans contrainte d'engagement. Les entreprises qui optent pour ces solutions bénéficient d'une adresse de renom, d'un environnement de travail intégralement géré pour eux, de ressources à l'international, d'une équipe professionnelle à leur service en cas de besoin ponctuel et enfin d'un réseau de contacts.

Existe-t-il des inconvénients ?

Par manque d'informations sur nos solutions, la notion de coût apparaît parfois. Cependant, si l'on compare un espace

traditionnel avec un bureau en centre d'affaires, il est important d'étudier de près ce que l'offre contient. On ne peut comparer les prix d'un espace traditionnel nu à 500 €/m² avec un espace intégralement équipé, maintenu et avec des assistantes à disposition.

Quel est l'état du marché des centres d'affaires aujourd'hui ?

Depuis le début de l'année, la demande est plus soutenue. On retrouve des projets de plus grande ampleur et aussi un retour des sociétés internationales. 2009 a bien entendu été une année plus difficile du fait de la crise mais, grâce à notre offre vraiment complète, nous avons pu répondre à un vrai besoin de flexibilité et de réduction de coûts. Les bureaux sont souvent un pôle de dépenses important pour les entreprises. Nos solutions, et plus particulièrement le

bureau virtuel Servcorp, permettent ainsi aux entreprises de tester notre solution sans s'engager et sans avoir de lourds frais de fonctionnement. C'est aussi aujourd'hui ces clients que nous retrouvons en début d'année avec de nouveaux projets et que nous accompagnons avec



Adeline Charles, senior manager Servcorp Europe

plaisir dans leur développement.

Quels services et solutions proposez-vous ?

Notre offre se décline en deux grandes tendances : les bureaux équipés et les bureaux virtuels. Les entreprises qui choisissent un bureau équipé bénéficient d'un espace privatif accessible 24h/24 et 7j/7, de nos logiciels exclusifs pour être joignables en permanence où qu'elles soient. Elles

accèdent et contrôlent toutes les prestations disponibles grâce à notre portail Servcorp Online. La solution bureau virtuel offre les mêmes avantages mais sans le bureau : domiciliation de la société, permanence téléphonique avec gestion à distance, réservation en temps réel de salles de réunion, accès ponctuel à un bureau privé... Notre mission est d'accompagner les entreprises dans leur développement et ainsi leur permettre de réussir.

Une aubaine pour les entreprises qui ne peuvent se contenter de zone de moindre notoriété.

La flexibilité avant tout

Outre la possibilité de disposer d'une adresse de prestige, la force des centres d'affaires réside dans la souplesse des formules proposées. À la différence des baux commerciaux signés pour plusieurs années, généralement neuf ans avec possibilité de résiliation à trois et six ans, les centres d'affaires proposent des contrats de courte, voire très courte, durée avec des préavis qui excèdent rarement deux mois.

À cette flexibilité s'ajoutent les surfaces à louer, une notion importante pour Marie Mocchetti. « Dans un centre d'affaires, toutes les solutions sont envisageables. À moyen ou long terme, nos clients peuvent faire évoluer la taille de leurs bureaux. Nous pouvons agrandir la surface louée, la diminuer, comme cela s'est récemment produit suite à la conjoncture ». Des arguments de poids tant pour les entreprises nouvellement implantées que pour celles désireuses d'étendre une activité commerciale dans d'autres zones géographiques.

Vision économique

Financièrement, établir une comparaison entre la location classique et celle en centre d'affaires demande une réflexion préalable. Car si les locaux en centres d'affaires sont proposés à des prix supérieurs à ceux pratiqués pour une location classique, il est important d'intégrer les services y afférents afin de comparer un ensemble de prestations. Pour une location traditionnelle, les coûts à intégrer comprennent non seulement le loyer mais aussi la taxe foncière, le mobilier, les différents équipements (Internet, téléphonie, photocopieur, réseau...), le nettoyage, sans parler de la maintenance ! En centre d'affaires, la quasi-totalité de ces frais est incluse dans la facturation mensuelle. Finies les mauvaises surprises et les factures inattendues !

Séverine Germain-Guéroult

quartiers d'affaires ou affichant de prestigieuses adresses dans les

villes importantes, ils s'adaptent à la taille de l'entreprise : un ou plusieurs bureaux, avec des surfaces plus ou moins importantes. « Les centres d'affaires sont des solutions immobilières adaptées aux TPE, PME et même grands comptes mais aussi aux artisans et créateurs d'entreprise. Nous louons des bureaux entièrement équipés à partir de 10 m² », insiste Marie Mocchetti.

>> L'essentiel de l'immobilier, le magazine Lafont presse de l'info immobilière.

